

| 2013-2014 | Master | Concours | Situation rentrée de septembre 2014 | Remarques / questions |
|-----------------|--------------------|-----------------------------|---|--|
| L3 | | | M1 MEEF avec préparation aux nouveaux concours et stage d'observation ; certains seront EAP (12h en établissement) | Certains étudiants auront suivi des parcours prépro avec stage en établissement : mais ces parcours ne sont pas obligatoires, et l'offre est peu homogène entre les composantes d'une même université. |
| Master 1 | | Admis | M2 MEEF en alternance, mi-temps en responsabilité, fonctionnaire stagiaire, titularisation en fin d'année | Cette année avec un mi-temps en responsabilité + un M2 sera très lourde pour les étudiants. Nous demandons un stage de 1/3 temps maximum et des compléments de formation en T1/T2. |
| | MEEF Validé | Non admis Admissible ou non | <p>Suite à un entretien d'orientation, peuvent être proposés selon les ESPE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - entrée en M2 MEEF + préparation concours en autonomie - entrée en M2 MEEF sur un parcours spécifique « non admis » avec un stage (8 à 10 semaines), sans rémunération, différent selon les ESPE : pratique accompagnée, en école ou stage autre structure - préparation concours seule : DU (payant) ou AEU (tarif universitaire) quand ils existent - entrée en M2 MEEF sur deux ans, dont lère année pour repréparer le concours (et stage mi-temps la deuxième année, si admis au concours) | <p>Qui mène ces entretiens ?</p> <p>De grandes disparités entre les ESPE sur l'offre de parcours pour les non admis. En quoi y a-t-il « aménagement » quand on propose aux étudiants un M2 et une repréparation du concours sur leur temps libre ? Quel sens donner à l'expression « contenus en prolongement du M1 » que mentionnent les textes du ministère ?</p> <p>Quel est le meilleur parcours ? Quel est l'impact financier pour les étudiants ?</p> <p>Quelle différenciation dans les contenus pour des admissibles / non admissibles ?</p> |
| | M1 non MEEF Validé | Admis | Entrée en M2 MEEF | Nécessité d'une validation des ECTS manquants ? |
| | M1 MEEF Non validé | Admis / Non admis | Redoublement M1 - Bénéfice du concours pendant 1 an / Redoublement M1 (pas forcément dans le même centre de formation) | Ce redoublement semble de droit. |

Se trouveront en M1 MEEF : des étudiants sortant de L3 (avec ou sans prépro), EAP ou non, des redoublants M1 MEEF, des étudiants titulaire de M2 non MEEF

| 2013-2014 | Master | Concours | Situation rentrée de septembre 2014 | |
|-----------------|--------------------|--|--|---|
| Master 2 | MEEF Validé | Admis en juin 2014 sur concours exceptionnel | Professeur Stagiaire plein temps ; dans l'académie d'origine ; titularisation en fin d'année | Ces personnes ne seront pas à l'ESPE |
| | | Admis juin 2014 sur nouveau concours | - si C2 en 2013-14 : Professeur Stagiaire mi-temps ; (mouvement national 2 nd degré) titularisation en fin d'année - sinon : Professeur Stagiaire mi-temps ; titularisation en fin d'année | |
| | | Non admis | Possibilité d'inscription sur AEU (non diplômant) pour re-préparer le concours ? quand ça existe | |
| | Validé M2 non MEEF | Admis en juin 2014 | FS – mi-temps (mouvement national 2 nd degré) | Des compléments de formation à prendre dans l'offre existante ? |
| | | Non admis | Prépa concours en AEU ? quand ça existe M1 MEEF pour repréparer le concours (sans obligation de validation du master) | |
| | Non validé | Admis en juin 2014 | Redoublement M2 MEEF ? Admission gardée pendant 1 an pour avoir un master Passage par une validation des ECTS acquis pour valider un M2 | |
| | | Non Admis | Possibilité d'inscription sur AEU (non diplômant) pour re-préparer le concours ? quand ça existe | |

Se trouveront en M2 : des étudiants venant de M1 MEEF, admis et non admis, admissibles ou non, des étudiants redoublants le M2.

Il faut ajouter que certains fonctionnaires stagiaires ne seront pas étudiants M2 parce que mère de trois enfants, sportif de haut niveau etc. Il est prévu pour eux des « compléments de formation » à prendre dans l'offre existante. Ce sera aussi le cas pour les fonctionnaires stagiaires qui ont déjà une expérience (1 an et demi). A l'ESPE ?

Seront en préparation concours sans diplôme (DU ou AEU) : des M1 non admis, des M2 non admis issus de MEEF et non MEEF

Une partie des étudiants (sans doute la minorité) fera un parcours en 2 ans (M1 admis et M2 admis) ; une partie (la majorité) fera un parcours en 3 ans : soit en redoublant le M1, soit en faisant un DU ou AEU, soit en faisant un M2 en 2 ans.